 <p>Agence des aires marines protégées</p>	<p>Compte rendu du Groupe de travail sur le patrimoine culturel n°1</p> <p>Station marine d'Arcachon 20 octobre 2010</p>	<p>Rédaction Anne LITTAYE 21 octobre 2010</p>
---	--	---

Un groupe de travail sur le « patrimoine culturel » s'est tenu à la Station Marine d'Arcachon, jeudi 20 octobre, de 13h30 à 16H00

Monsieur Bernard Lummeaux, adjoint au maire chargé de la culture, municipalité d'Arcachon, a animé la réunion et les débats. Je l'en remercie vivement.

Les objectifs étaient les suivants :

- Présenter, en l'état d'avancement, des extraits du travail de recensement du patrimoine culturel lié à la mer. A l'issue de cette présentation, recueillir les remarques de l'assistance et des suggestions sur des éléments manquant.
- Préparer la réflexion sur la place du patrimoine culturel dans le projet de parc naturel marin et ce que le parc naturel marin peut apporter à la mise en valeur de ce patrimoine.


1- Etat des lieux

Depuis plusieurs mois, un groupe de travail, mené par la Société d'histoire et d'archéologie du pays de Buch, avec les associations Voile d'Antan, Gramasa et la préfiguration du musée de la mer, élabore un état des lieux du patrimoine culturel lié à la mer. Ce groupe a également fait appel à d'autres ressources du territoire.

Ils ont présentés des extraits de leur travail ; la richesse et la diversité du sujet les ont contraints à des choix pour cette première restitution mais l'ensemble de cet état des lieux sera diffusé à tous une fois finalisé.

Plusieurs thèmes ont été abordés :

- Le patrimoine sous marin. Marc Mentel de l'association GRAMASA met en avant 2 composantes uniques de ce patrimoine :
 - Les positions du mur de l'Atlantique, en partie immergées en 2010, suite à l'érosion des côtes. L'étendu, l'organisation de ces bâtis constituent une mémoire historique notable, une cible remarquable pour les plongeurs sous marins amateurs et professionnels, d'autant que ces blockhaus ont été colonisés par une flore et une faune diversifiées. Ces positions, très minutieusement étudiées par l'association pour en reconstituer l'histoire font faire l'objet prochainement de fouille.
 - Le chariot : machine d'ensouillage unique au monde, construite pour les besoins particuliers des travaux de rejets en mer des eaux d'assainissement de l'intercommunalité. L'épave de cette machine gît par 28m de fond à 5 km du wharf.
 - De nombreuses épaves, dont le bateau en ciment, gisent également sur les fonds mais constituent un patrimoine moins original.
- Patrimoine du nautisme
Guy Terrasson, association Voile d'Antan, a présenté la diversité des navires, imaginés, construits spécifiquement pour le Bassin, à travers le

 <p>Agence des aires marines protégées</p>	<p>Compte rendu du Groupe de travail sur le patrimoine culturel n°1</p> <p>Station marine d'Arcachon 20 octobre 2010</p>	<p>Rédaction Anne LITTAYE 21 octobre 2010</p>
---	--	---

développement du nautisme. Ce patrimoine a connu une renaissance, sous l'impulsion de Pierre Mallet, dans les années 1980, avec l'aide et le savoir faire des Hommes de métiers, constructeurs, voiliers, artisans.

La structure et le bâti des ports ont été évoqués à travers les vestiges de quelques ports traditionnels sur plusieurs communes.

- Patrimoine lié à la pêche

Noël Gruet, de l'association de préfiguration du musée de la mer, a présenté l'évolution et l'innovation des navires professionnels. Le Bassin a connu le premier chalutier à vapeur, la première société des pêches, le premier syndicat des marins, l'avènement de la motorisation et fut le second port de pêche après Boulogne en 1920.

La diversité du vocabulaire lié aux navires, aux engins, aux espèces exploitées, témoignent encore en ce début du 21^{ème} siècle, de la diversité des pratiques et de l'ingéniosité des gens de mer ?

- Patrimoine lié à l'ostréiculture

Michel Boyé de la société d'histoire et d'archéologie d'Arcachon et du pays de Buch, a retracé les grandes lignes de l'exploitation de cette ressource jusqu'à la création des premiers parcs ostréicoles français, sur le Bassin, en liens avec les recherches des scientifiques et d'administrateurs maritimes.

L'avènement de cette activité a profondément marqué le développement de ce territoire, en mer comme à terre, et ces transformations constituent encore pleinement son image et son état d'esprit.


- Les bains de mer : la mémoire subsiste dans les esprits et les documents publicitaires mais très peu de bâtis de cette époque ont survécu au développement et à la densification de l'urbanisation.

- Les fêtes et traditions religieuses, les arts (gravure, sculpture, peinture) ont été inventoriés par Armelle Bonin de la société d'histoire et d'archéologie d'Arcachon et du pays de Buch. Les paysages marins et les usages liés à la mer ont été et sont toujours une source d'inspiration de nombreux artistes. La difficulté et les aléas des activités liées à la mer sont exprimés par la ferveur de fêtes patronales, de témoignages (ex voto), de symboles.

La passion exprimée lors de ces présentations et la frustration des rapporteurs d'être limité dans le temps montre que la mer a fortement marqué ce territoire.

Cette identité maritime est-elle toujours vivante ? Sera t-elle celle de demain ?

2. Discussions

 <p>Agence des aires marines protégées</p>	<p>Compte rendu du Groupe de travail sur le patrimoine culturel n°1</p> <p>Station marine d'Arcachon 20 octobre 2010</p>	<p>Rédaction Anne LITTAYE 21 octobre 2010</p>
---	--	---

Les échanges peuvent être regroupés selon 3 axes :

I. Eléments à considérer

Des suggestions ont été exprimées sur des éléments à considérer :

- poteaux en bois d'azobé à section carrée qui balisent les intersections de chenaux
- la villa Algérienne (son histoire n'est pas liée à la mer et cette suggestion ne sera pas retenue)
- personnages du Bassin : Camille Tissot et bien d'autres ;
- abris du canot de sauvetage de Cap ferret
- patrimoine cinématographique
- chasse au canard à l'élastique
- confrérie des GANEA
- chemin de Compostelle (pas lié à la mer)
- cartographies marines anciennes
- paléosols


Anne Littaye précise que tout n'a pas été présenté lors de cette réunion et la diversité des engins de pêche, des pratiques de chasse, par exemple, sont plus détaillées dans le document écrit. D'autre part, l'état des lieux s'est intéressé au patrimoine encore visible, encore vivant.

II. Patrimoine terrestre

Des éléments patrimoniaux liés à la mer et évoqués dans cet état des lieux sont « à terre ». Cela signifie-t-il que le parc naturel marin aura un périmètre terrestre ? Nullement, ces composantes du patrimoine maritime, même s'ils sont sur le territoire terrestre, contribuent à la mémoire et à l'identité maritime du territoire, c'est en cela qu'ils sont répertoriés. Le périmètre du parc naturel marin n'ira pas sur le domaine terrestre et ne gèrera pas ce patrimoine. Il peut y avoir une incitation si un projet intégrateur se présente mais comme pour tous les autres sujets, le PNM sera là pour inciter, coordonner mais pas « faire à la place de », surtout si une gestion et une mise en valeur existe déjà avec satisfaction.

III. Compatibilité entre sauvegarde de la mémoire et protection de la nature

Les lacs de tonne font partis du patrimoine de même que des pratiques de chasse comme la chasse à la pente. Or ces pratiques sont antagonistes de la préservation du

 <p>Agence des aires marines protégées</p>	<p>Compte rendu du Groupe de travail sur le patrimoine culturel n°1</p> <p>Station marine d'Arcachon 20 octobre 2010</p>	<p>Rédaction Anne LITTAYE 21 octobre 2010</p>
---	--	---

patrimoine naturel. Comment concilier sauvegarde de la mémoire et protection de la nature ?

L'entretien des lacs de tonne est souvent réalisé en prélevant des mattes aux alentours du lac du fait de l'interdiction des engins. Cette pratique endommage un habitat patrimonial à préserver. Les lacs de tonne constituent aussi des habitats particuliers contribuant à l'engraissement de juvéniles de plusieurs espèces de poissons exploités à l'âge adulte.

Concilier protection des zones humides et entretien des lacs nécessite certainement de trouver une solution à leur entretien, autre que celle adoptée.

Préparation de la réunion suivante :

L'objectif de cette première réunion était de présenter l'état des lieux. Cet inventaire doit contribuer à répondre aux questions suivantes :

En quoi ce patrimoine est important pour définir l'identité du futur parc naturel marin ?

En quoi le PNM pourra soutenir la mise en valeur de ce patrimoine ?

Un petit groupe de volontaire s'est constitué pour :

- Faire l'inventaire des projets de mise en valeur du patrimoine culturel lié à la mer
- Recueillir des propositions nouvelles

Ces éléments seront présentés lors d'une prochaine réunion (qui abordera différents thèmes) afin de répondre aux questions ci-dessus et d'aboutir à définir les orientations du parc naturel marin.

Vous pouvez transmettre vos idées à :

Jérôme Maitrot

Pierre Condé

Jacques Storelli

(CEBA, Jean Mazodier)